

## ARTICLE n°2 : POINT ETAPE SUR LE PLU

Par délibération n° 2014/69 en date du 10 octobre 2014, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme afin de poursuivre et d'anticiper le développement communal sur les dix prochaines années.

La mise en œuvre de ce document de planification est rythmée par la réalisation de plusieurs étapes.



### Etape en cours de réalisation

A l'heure actuelle, le Diagnostic Territorial est en phase d'études. Ce diagnostic permet de réaliser une « photographie » du territoire communal, un recensement de l'existant en identifiant ses atouts et faiblesses. Le croisement de ces atouts et faiblesses avec les ambitions communales de développement futur permet précisément de dégager des enjeux.

Le diagnostic territorial permet une analyse de diverses thématiques :

- Socio-Economie (démographie, logements, activités économiques, agricoles)
- Fonctionnement Général (équipements, transports et déplacements)
- Analyse Urbaine (les structures urbaines, la typologie du bâti)
- Etat initial de l'Environnement (le milieu physique, la composante naturaliste, la gestion des risques et nuisances, le patrimoine culturel et paysager, les prospections sur les énergies renouvelables).
- Les réseaux et la composante sanitaire

Bien que le diagnostic territorial ne soit pas une pièce opposable du PLU, il reste une pièce essentielle dans la mesure où les enjeux dégagés conditionnent l'orientation des partis d'aménagement retenus dans toutes les autres pièces du PLU.

**La réalisation de ce diagnostic territorial menée par le Cabinet d'Etudes R.GAXIEU ne saurait se passer de l'investissement des membres de la Commission d'urbanisme dont la participation permet de mettre en exergue les spécificités du territoire communal.**

#### **Membres de la commission urbanisme :**

Jean-Luc FALIP, Jean-Bernard DURAND,  
Anne-Marie BOBIN, Valérie GRANIER,  
Jérôme CHIFFRE, Armand NAVARRO

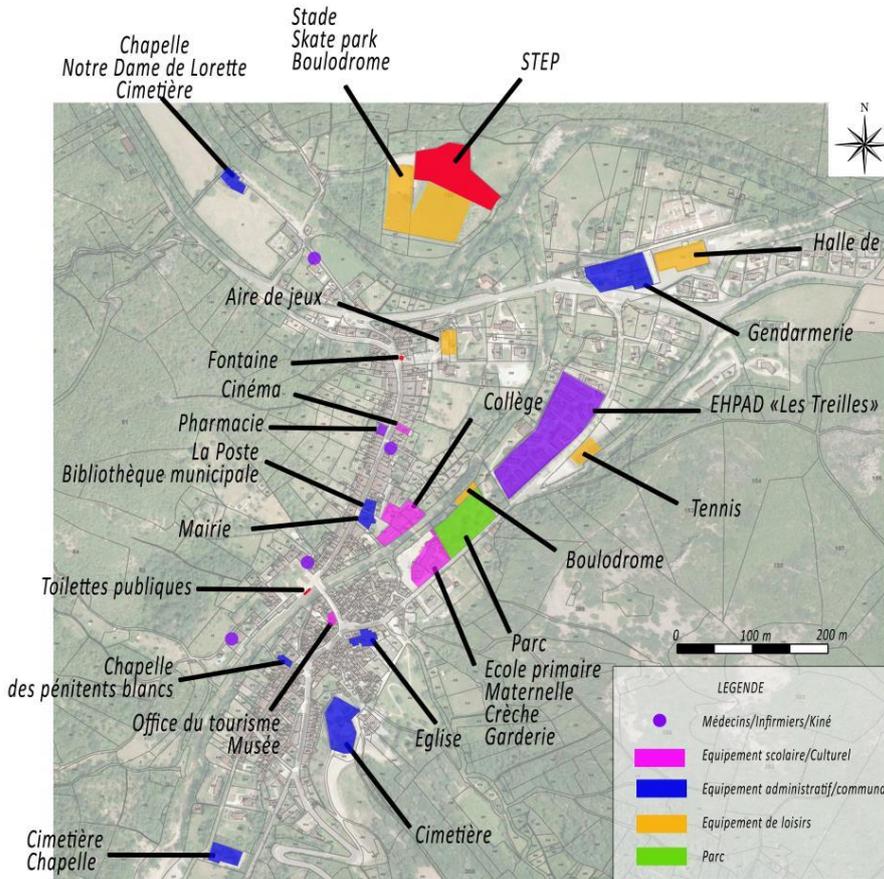
Un registre est à la disposition du public en Mairie aux jours et horaires suivants :  
mardi de 13h30 à 16h  
vendredi de 13h30 à 17h

# EXTRAITS

## DU DIAGNOSTIC



Complexe sportif



Stade, boulodrome, skate parc

### Localisation de l'ensemble des équipements



Village de retraite EHPAD « Les Treilles »



Aire de jeux

Le parc



## Le paysage agricole



## Le patrimoine communal identitaire



## Un écrin naturel omniprésent



*Un univers agricole structuré avec une valeur paysagère forte venant embrasser progressivement le village au travers d'interfaces insolites, historiques et majestueuses qu'il faudra conserver dans une logique d'ensemble.*



**À droite** : croix au hameau de Mècle — **À gauche** : église au hameau les Nières

**Au centre en haut à gauche** : arche et ruelle au hameau de Mècle  
— **Au centre en haut à droite** : ancien lavoir au hameau les Salles

**Au centre en bas à gauche** : jardin à l'entrée de Saint Gervais/Mare  
— **Au centre en bas à droite** : pompe à volant au hameau les Nières